

REPUBLIQUE FRANÇAISE

<p>Numéro SIRET 20006798100072</p>	<p>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT COLLECTIVITE TERRITORIALE dont la population est de 3500 habitants et plus GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION</p>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE GUINGAMP

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT - 05003 (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	28
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	31
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	34
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	35
A3.2 - Etalement des provisions	36
A4.1 - Equilibre des opérations financières	37
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	40
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	41
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	42
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	43
A6 - Etat des charges transférées	44
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	45

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	49
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	50
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	51
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	52
B1.7 - Etat des engagements reçus	53
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	54
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	55

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	56
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	60
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	61

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	62
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 864 817,00	11 864 817,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		11 864 817,00	11 864 817,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	12 258 289,00	14 690 193,97
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 2 431 904,97	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		14 690 193,97	14 690 193,97

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	26 555 010,97	26 555 010,97
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	6 500 057,00	0,00	6 740 900,00	6 740 900,00	6 740 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	925 775,00	0,00	946 513,75	946 513,75	946 513,75
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 300,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion des services		7 454 132,00	0,00	7 697 413,75	7 697 413,75	7 697 413,75
66	Charges financières	430 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
67	Charges exceptionnelles	46 375,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		7 930 507,00	0,00	8 187 413,75	8 187 413,75	8 187 413,75
023	Virement à la section d'investissement (6)	328 563,00		1 777 403,25	1 777 403,25	1 777 403,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 032 500,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		2 361 063,00		3 677 403,25	3 677 403,25	3 677 403,25
TOTAL		10 291 570,00	0,00	11 864 817,00	11 864 817,00	11 864 817,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 864 817,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 300 880,00	0,00	11 278 817,00	11 278 817,00	11 278 817,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12 690,00	0,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Total des recettes de gestion des services		9 318 570,00	0,00	11 299 817,00	11 299 817,00	11 299 817,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		9 318 570,00	0,00	11 299 817,00	11 299 817,00	11 299 817,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	573 000,00		565 000,00	565 000,00	565 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		573 000,00		565 000,00	565 000,00	565 000,00
TOTAL		9 891 570,00	0,00	11 864 817,00	11 864 817,00	11 864 817,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 864 817,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 112 403,25
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	45 000,53	0,00	180 000,00	180 000,00	180 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 150 000,00	0,00	900 000,00	900 000,00	900 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 660 000,00	0,00	8 441 000,00	8 441 000,00	8 441 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 855 000,53	0,00	9 521 000,00	9 521 000,00	9 521 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	42 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 021 790,00	0,00	998 089,00	998 089,00	998 089,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 064 290,00	0,00	998 089,00	998 089,00	998 089,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	825 000,00	0,00	1 074 200,00	1 074 200,00	1 074 200,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 744 290,53	0,00	11 593 289,00	11 593 289,00	11 593 289,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	573 000,00		565 000,00	565 000,00	565 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	673 000,00		665 000,00	665 000,00	665 000,00
	TOTAL	8 417 290,53	0,00	12 258 289,00	12 258 289,00	12 258 289,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	2 431 904,97
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 690 193,97
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	700 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 749 600,00	0,00	6 617 451,56	6 617 451,56	6 617 451,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 449 600,00	0,00	7 317 451,56	7 317 451,56	7 317 451,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	772 478,71	0,00	2 545 339,16	2 545 339,16	2 545 339,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	772 478,71	0,00	2 545 339,16	2 545 339,16	2 545 339,16
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	680 000,00	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le 10 912 790,72 10 912 790,72
 ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

Total des recettes réelles d'investissement		4 902 078,71	0,00	10 912 790,72		
021	Virement de la section d'exploitation (4)	328 563,00		1 777 403,25	1 777 403,25	1 777 403,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 032 500,00		1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 461 063,00		3 777 403,25	3 777 403,25	3 777 403,25
TOTAL		7 363 141,71	0,00	14 690 193,97	14 690 193,97	14 690 193,97

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 690 193,97
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 112 403,25
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	6 740 900,00		6 740 900,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	946 513,75		946 513,75
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	430 000,00	0,00	430 000,00
67	Charges exceptionnelles	60 000,00	0,00	60 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 777 403,25	1 777 403,25
Dépenses d'exploitation – Total		8 187 413,75	3 677 403,25	11 864 817,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 864 817,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	565 000,00	565 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	998 089,00	0,00	998 089,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	180 000,00	0,00	180 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	900 000,00	100 000,00	1 000 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	8 441 000,00	0,00	8 441 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	1 074 200,00	0,00	1 074 200,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		11 593 289,00	665 000,00	12 258 289,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	2 431 904,97
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 690 193,97
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 278 817,00		11 278 817,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	8 000,00		8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	13 000,00		13 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	565 000,00	565 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 299 817,00	565 000,00	11 864 817,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 864 817,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	700 000,00	0,00	700 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	6 617 451,56	0,00	6 617 451,56
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	100 000,00	100 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		1 900 000,00	1 900 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	1 050 000,00	0,00	1 050 000,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		1 777 403,25	1 777 403,25
Recettes d'investissement – Total		8 367 451,56	3 777 403,25	12 144 854,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	2 545 339,16
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 690 193,97
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	6 500 057,00	6 740 900,00	6 740 900,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	45 000,00	79 950,00	79 950,00
6062	Produits de traitement	22 000,00	0,00	0,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 200,00	11 500,00	11 500,00
6064	Fournitures administratives	1 700,00	1 050,00	1 050,00
6066	Carburants	9 500,00	8 500,00	8 500,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	5 717 500,00	6 100 000,00	6 100 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	15 000,00	15 000,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	3 100,00	3 100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	1 000,00	1 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	42 000,00	10 000,00	10 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	110 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 500,00	5 000,00	5 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	56 857,00	6 000,00	6 000,00
6156	Maintenance	18 000,00	11 201,32	11 201,32
6161	Multirisques	5 500,00	5 500,00	5 500,00
617	Etudes et recherches	64 500,00	64 500,00	64 500,00
618	Divers	110 000,00	126 000,00	126 000,00
6222	Commissions recouvrement redevance	1 000,00	7 000,00	7 000,00
6226	Honoraires	1 500,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	1 900,00	1 900,00
6228	Divers	10 000,00	9 200,00	9 200,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	1 800,00	1 800,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 300,00	1 300,00
6238	Divers	3 000,00	250,00	250,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	3 900,00	3 900,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 100,00	1 400,00	1 400,00
6262	Frais de télécommunications	6 000,00	9 100,00	9 100,00
627	Services bancaires et assimilés	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	1 200,00	1 200,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	350,00	350,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	220 000,00	80 000,00	80 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	8 000,00	110 000,00	110 000,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 500,00	1 500,00
6378	Autres taxes et redevances	10 000,00	5 198,68	5 198,68
012	Charges de personnel, frais assimilés	925 775,00	946 513,75	946 513,75
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	758 275,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	15 000,00	6 900,00	6 900,00
6331	Versement de mobilité	0,00	2 000,00	2 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	1 800,00	1 800,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	8 600,00	8 600,00
6411	Salaires, appointements, commissions	100 000,00	666 513,75	666 513,75
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	90 000,00	90 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	120 000,00	120 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	50 000,00	45 000,00	45 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	1 500,00	4 100,00	4 100,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	600,00	600,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	28 300,00	10 000,00	10 000,00
6518	Autres	22 990,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	7 850,00	7 850,00
6542	Créances éteintes	5 300,00	2 000,00	2 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	10,00	100,00	100,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		7 454 132,00	7 697 413,75	7 697 413,75
66	Charges financières (b) (8)	430 000,00	430 000,00	430 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
			ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	420 000,00	430 000,00	430 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	10 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	46 375,00	60 000,00	60 000,00
6711	Pénalités de retard sur marchés	3 500,00	8 000,00	8 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	2 000,00	2 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	30 000,00	40 000,00	40 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	7 875,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		7 930 507,00	8 187 413,75	8 187 413,75
023	Virement à la section d'investissement	328 563,00	1 777 403,25	1 777 403,25
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 032 500,00	1 900 000,00	1 900 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 032 500,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 361 063,00	3 677 403,25	3 677 403,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 361 063,00	3 677 403,25	3 677 403,25
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 291 570,00	11 864 817,00	11 864 817,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 864 817,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	400,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	9 300 880,00	11 278 817,00	11 278 817,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 310 828,00	10 433 317,00	10 433 317,00
70613	Participations assainissement collectif	560 052,00	90 000,00	90 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	430 000,00	450 000,00	450 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	300 000,00	300 000,00
7088	Autres produits activités annexes	0,00	5 500,00	5 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	5 000,00	8 000,00	8 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	5 000,00	8 000,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante	12 690,00	13 000,00	13 000,00
752	Revenus des immeubles	12 000,00	12 500,00	12 500,00
7588	Autres	690,00	500,00	500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		9 318 570,00	11 299 817,00	11 299 817,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		9 318 570,00	11 299 817,00	11 299 817,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	573 000,00	565 000,00	565 000,00
777	Quote-part subv invest transf opte résul	573 000,00	565 000,00	565 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		573 000,00	565 000,00	565 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 891 570,00	11 864 817,00	11 864 817,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 864 817,00
---	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	45 000,53	180 000,00	180 000,00
2031	Frais d'études	45 000,53	180 000,00	180 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 150 000,00	900 000,00	900 000,00
2115	Terrains bâtis	30 000,00	100 000,00	100 000,00
2128	Aménagement Autres terrains	10 000,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00	520 000,00	520 000,00
21562	Service d'assainissement	50 000,00	250 000,00	250 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	40 000,00	30 000,00	30 000,00
2184	Mobilier	10 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	4 660 000,00	8 441 000,00	8 441 000,00
2313	Constructions	365 000,00	3 600 000,00	3 600 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	4 295 000,00	4 841 000,00	4 841 000,00
Total des dépenses d'équipement		5 855 000,53	9 521 000,00	9 521 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	42 500,00	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	42 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 021 790,00	998 089,00	998 089,00
1641	Emprunts en euros	1 021 790,00	998 089,00	998 089,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 064 290,00	998 089,00	998 089,00
45812	OPERATIONS SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT (6)	680 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
45821	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU (RECETTES) (6)	145 000,00	24 200,00	24 200,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		825 000,00	1 074 200,00	1 074 200,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 744 290,53	11 593 289,00	11 593 289,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	573 000,00	565 000,00	565 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	573 000,00	565 000,00	565 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	573 000,00	565 000,00	565 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		673 000,00	665 000,00	665 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		8 417 290,53	12 258 289,00	12 258 289,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	2 431 904,97
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 690 193,97
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	700 000,00	700 000,00	700 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	700 000,00	700 000,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 749 600,00	6 617 451,56	6 617 451,56
1641	Emprunts en euros	2 749 600,00	6 617 451,56	6 617 451,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 449 600,00	7 317 451,56	7 317 451,56
10	Dotations, fonds divers et réserves	772 478,71	2 545 339,16	2 545 339,16
1068	Autres réserves	772 478,71	2 545 339,16	2 545 339,16
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		772 478,71	2 545 339,16	2 545 339,16
45822	OPERATION SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT (5)	680 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		680 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		4 902 078,71	10 912 790,72	10 912 790,72
021	Virement de la section d'exploitation	328 563,00	1 777 403,25	1 777 403,25
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 032 500,00	1 900 000,00	1 900 000,00
28031	Frais d'études	2 032 500,00	1 900 000,00	1 900 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		2 361 063,00	3 677 403,25	3 677 403,25
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		2 461 063,00	3 777 403,25	3 777 403,25
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 363 141,71	14 690 193,97	14 690 193,97

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	14 690 193,97
---	----------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025	
Reçu en préfecture le 09/04/2025	
Publié le	
ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF	

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					24 344 522,01									
1641 Emprunts en euros (total)					24 344 522,01									
00000292-836/837 (05-010)	Crédit Agricole	19/09/2005	05/02/2006	05/02/2007	769 088,68	F	FIXE	3,920	3,903		A	P	O	A-1
00001612804 (05-009)	Crédit Agricole	11/05/2005	11/05/2005	05/05/2006	145 000,00	F	FIXE	4,080	4,085		A	P	O	A-1
00012774815 (E48)	Crédit Agricole	10/12/2004	10/12/2004	01/03/2005	245 000,00	V	MOYEURIBOR12M	0,000	1,699		T	C	O	A-1
00025471813 (05-007)	Crédit Agricole	08/06/2005	08/06/2005	05/09/2005	100 000,00	F	FIXE	3,960	3,999		T	P	O	A-1
00025471815 (05-008)	Crédit Agricole	21/11/2005	21/11/2005	05/02/2006	110 000,00	F	FIXE	3,800	3,856		T	P	O	A-1
00167897330 (07-015)	Crédit Agricole	29/12/2007	18/01/2008	05/04/2008	80 000,00	F	FIXE	4,770	4,858		T	P	O	A-1
00176722692 (E39)	Crédit Agricole	14/03/2008	31/03/2008	01/06/2008	500 000,00	F	FIXE	4,910	4,912		A	P	O	A-1
00211886245 (E40)	Crédit Agricole	22/12/2008	22/12/2008	05/05/2009	300 000,00	F	FIXE	4,760	4,755		A	P	O	A-1
00231708788 (09-008)	Crédit Agricole	11/06/2009	11/06/2009	05/06/2010	15 000,00	V	MOYEURIBOR12M	3,449	2,873		A	P	O	A-1
00257266840 (09-003)	Crédit Agricole	31/10/2009	17/12/2009	05/03/2010	70 000,00	F	FIXE	4,270	4,356		T	P	O	A-1
00265690243 (10-011)	Crédit Agricole	10/02/2010	10/02/2010	05/05/2010	40 000,00	F	FIXE	4,350	4,432		T	P	O	A-1
00276649110 (14-010)	Crédit Agricole	09/10/2014	09/10/2014	05/12/2014	147 358,21	F	FIXE	4,240	4,352		T	C	O	A-1
00276649165 (14-011)	Crédit Agricole	26/09/2014	26/09/2014	05/12/2014	36 365,68	F	FIXE	3,850	3,941		T	C	O	A-1
00283095521 (10-008)	Crédit Agricole	13/07/2010	10/08/2010	05/11/2010	367 000,00	V	MOYEURIBOR03M	1,497	0,890		T	C	O	A-1
00283885806 (10-013)	Crédit Agricole	01/10/2010	01/10/2010	25/10/2010	72 979,17	F	FIXE	3,770	4,175		A	C	O	A-1
00304013711 (11-007)	Crédit Agricole	09/02/2011	05/05/2011	05/07/2011	348 300,00	F	FIXE	3,890	3,893		A	C	O	A-1
00304578615 (11-004)	Crédit Agricole	24/02/2011	17/05/2011	05/08/2011	230 000,00	F	FIXE	3,840	3,896		T	P	O	A-1
00318334148 (11-009)	Crédit Agricole	22/06/2011	30/06/2011	05/06/2012	200 000,00	F	FIXE	3,880	3,888		A	P	O	A-1
00337328626 (12-008)	Crédit Agricole	13/01/2012	13/02/2012	05/02/2013	57 000,00	F	FIXE	5,300	5,311		A	P	O	A-1
00352202001 (12-011)	Crédit Agricole	06/06/2012	30/08/2012	05/08/2013	188 000,00	F	FIXE	4,640	4,650		A	P	O	A-1
00370241661 (12-010)	Crédit Agricole	14/11/2012	21/11/2012	05/02/2013	150 000,00	F	FIXE	3,920	3,982		T	P	O	A-1
023602E (19-002)	Caisse d'Epargne	17/09/2019	15/10/2019	25/02/2020	1 222 000,00	F	FIXE	0,290	0,289		T	C	O	A-1
06-004 (06-004)	Caisse Française de Financement Local	29/12/2006	01/02/2007	01/02/2008	58 000,00	F	FIXE	4,080	4,084		A	P	O	A-1
0803246206602 (18-004)	Crédit Mutuel	20/09/2018	05/10/2018	30/10/2018	35 000,00	F	FIXE	1,180	1,186		T	P	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Caractéristiques	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Taux actuariel					
								Niveau de taux (5)	Taux						
0817246206603 (15-008)	Crédit Mutuel	11/05/2015	11/05/2015	11/05/2016	40 000,00	F	FIXE	1,600	1,603		A	P	O	A-1	
08175036509502 (13-005)	Crédit Mutuel	16/12/2013	30/11/2013	28/02/2014	66 000,00	F	FIXE	3,910	3,968		T	C	O	A-1	
10000012563 (13-007)	Crédit Agricole	09/07/2013	17/07/2013	05/10/2013	120 000,00	F	FIXE	3,610	3,674		T	P	O	A-1	
10000077256 (14-006)	Crédit Agricole	07/10/2014	06/11/2014	05/01/2015	400 000,00	F	FIXE	2,840	2,888		T	P	O	A-1	
10000173533 (16-008)	Crédit Agricole	13/06/2016	13/07/2016	05/10/2016	160 000,00	F	FIXE	1,380	1,387		T	P	O	A-1	
10000200612 (16-014)	Crédit Agricole	01/12/2016	20/12/2016	05/03/2017	85 000,00	F	FIXE	1,020	1,024		T	P	O	A-1	
10000386307 (17-001)	Crédit Agricole	19/12/2017	12/02/2018	05/05/2018	200 000,00	F	FIXE	1,670	1,698		T	C	O	A-1	
10000399518 (18-002)	Crédit Agricole	16/01/2018	02/04/2018	05/05/2018	34 000,00	F	FIXE	1,280	1,311		T	C	O	A-1	
10000752758 (19-005)	Crédit Agricole	16/12/2019	16/12/2019	05/04/2020	300 000,00	F	FIXE	1,100	1,101		T	C	O	A-1	
301358144 (11-001)	Crédit Agricole	05/01/2011	29/03/2011	01/05/2011	242 708,33	F	FIXE	3,850	3,851		A	C	O	A-1	
4740474 (16-013)	Caisse d'Epargne	02/09/2016	15/09/2016	15/03/2017	900 000,00	F	FIXE	1,180	1,196		T	C	O	A-1	
5184981 (17-002)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/04/2017	19/04/2017	01/11/2017	78 000,00	F	FIXE	1,620	1,618		T	P	O	A-1	
5184983 (17-003)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/04/2017	19/04/2017	01/11/2017	62 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,550		T	C	O	A-1	
85210284 (21-014)	Caisse d'Epargne	22/12/2021	28/12/2021	28/03/2022	3 000 000,00	F	FIXE	1,320	1,330		T	C	O	A-1	
A2207037 (07-014)	Caisse d'Epargne	20/07/2007	25/12/2007	25/02/2008	400 000,00	F	FIXE	4,900	4,973		A	X Durée Ajustable	O	A-1	
A2208059 (08-007)	Caisse d'Epargne	29/04/2008	30/04/2008	17/09/2008	282 200,00	F	FIXE	4,560	4,707		T	X Durée Ajustable	O	A-1	
A220900200 (09-006)	Caisse d'Epargne	07/01/2009	09/01/2009	09/04/2009	50 000,00	F	FIXE	4,770	4,928		T	X Durée Ajustable	O	A-1	
A2209033 (09-005)	Caisse d'Epargne	30/03/2009	07/04/2009	07/07/2009	50 000,00	F	FIXE	4,760	4,918		T	X Durée Ajustable	O	A-1	
DD13370940 (18-005)	Crédit Mutuel	21/12/2018	30/12/2018	31/08/2019	200 000,00	F	FIXE	1,450	1,351		M	P	O	A-1	
DD17810507 (21-005)	ARKEA	25/03/2021	30/03/2021	30/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,700	0,702		T	C	O	A-1	
DD17810510 (21-006)	ARKEA	25/03/2021	30/03/2021	30/06/2021	1 500 000,00	F	FIXE	0,700	0,702		T	C	O	A-1	
DD17810514 (21-008)	ARKEA	15/09/2020	30/03/2021	30/06/2021	400 000,00	F	FIXE	0,700	0,702		T	C	O	A-1	
I8522057 (22-001/002)	Caisse d'Epargne	05/07/2022	01/01/2023	11/01/2023	2 290 800,00	V	EURIBOR03M	0,822	0,896		T	C	O	A-1	
I8523170 (23-003)	Caisse d'Epargne	19/12/2023	28/12/2023	27/03/2024	1 850 000,00	F	FIXE	3,650	3,700		T	C	O	A-1	
LT118067 (E50)	CACIB	09/03/2011	15/03/2012	15/12/2013	750 000,00	V	EURIBOR03M	4,000	1,511		A	P	O	A-1	
MIN242869EUR (E49)	DEXIA Credit Local	30/10/2006	29/02/2008	01/03/2009	450 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,650	3,703		A	P	O	B-1	
MIN243405EUR (06-003)	Caisse Française de Financement Local	01/03/2006	01/03/2006	01/03/2007	200 000,00	F	FIXE	4,310	3,968		A	P	O	A-1	
MIN983592EUR (E23)	DEXIA Credit Local	30/03/2006	01/12/2012	01/12/2013	439 408,29	C	TAUX STRUCTURES	4,190	4,441		A	P	O	E-3	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
MON204611EUR (E47)	DEXIA Credit Local	27/12/2002	14/01/2003	01/05/2003	40 000,00	F	FIXE	5,050	5,146		T	P	O	A-1	
MON229655EUR (E22)	DEXIA Credit Local	01/04/2005	01/05/2012	01/05/2013	261 713,65	C	TAUX STRUCTURES	4,780	4,849		A	P	O	B-1	
MON503761EUR (E111)	La Banque Postale	11/06/2015	19/06/2015	01/07/2016	600 000,00	F	FIXE	1,930	1,930		A	C	O	A-1	
MON510908EUR (16-015)	La Banque Postale	10/10/2016	28/11/2016	01/03/2017	120 000,00	F	FIXE	0,880	0,882		T	C	O	A-1	
MON524242EUR (18-003)	La Banque Postale	26/12/2018	04/01/2019	01/05/2019	140 000,00	F	FIXE	1,510	1,519		T	C	O	A-1	
MON528385EUR (07-013)	Caisse Française de Financement Local	25/01/2007	20/02/2007	01/02/2008	146 600,00	F	FIXE	4,110	4,113		A	P	O	A-1	
MON533046EUR (20-002)	La Banque Postale	10/06/2020	19/06/2020	01/10/2020	1 500 000,00	F	FIXE	0,980	0,984		T	C	O	A-1	
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					965 418,50										
1681 Autres emprunts (total)					965 418,50										
110370002 (E41)	Agence de l'eau	07/06/2012	21/06/2012	31/07/2013	219 918,50	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
140238901 (15-007)	Agence de l'eau	12/12/2014	29/09/2015	31/10/2017	589 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
140285301 (E110)	Agence de l'eau	04/12/2014	22/12/2014	31/01/2016	155 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	O	A-1	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
Total général					25 309 940,51										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 369 278,66					937 876,52	375 514,99	0,00	83 292,57
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 369 278,66					937 876,52	375 514,99	0,00	83 292,57
00000292-836/837 (05-010)	N	0,00	A-1	415 295,41	11,09	F	FIXE	3,920	27 765,89	16 279,58	0,00	13 734,47
00001612804 (05-009)	N	0,00	A-1	73 855,84	10,34	F	FIXE	4,080	5 453,69	3 013,32	0,00	1 842,70
00012774815 (E48)	N	0,00	A-1	49 000,00	4,92	V	MOYEURIBOR12M	2,870	9 800,00	1 152,36	0,00	81,69
00025471813 (05-007)	N	0,00	A-1	48 867,32	10,43	F	FIXE	3,960	3 832,42	1 878,70	0,00	133,76
00025471815 (05-008)	N	0,00	A-1	55 180,31	10,84	F	FIXE	3,800	4 122,47	2 038,57	0,00	300,52
00167897330 (07-015)	N	0,00	A-1	18 650,21	3,01	F	FIXE	4,770	5 435,61	793,35	0,00	150,73
00176722692 (E39)	N	0,00	A-1	292 231,73	12,42	F	FIXE	4,910	16 592,82	14 348,58	0,00	7 934,93
00211886245 (E40)	N	0,00	A-1	185 204,63	13,34	F	FIXE	4,760	9 608,36	8 815,74	0,00	5 518,82
00231708788 (09-008)	N	0,00	A-1	4 546,78	4,43	V	MOYEURIBOR12M	4,850	825,32	220,52	0,00	98,92
00257266840 (09-003)	N	0,00	A-1	23 400,13	4,93	F	FIXE	4,270	4 291,15	931,09	0,00	61,20
00265690243 (10-011)	N	0,00	A-1	21 676,96	10,09	F	FIXE	4,350	1 717,37	915,19	0,00	134,48
00276649110 (14-010)	N	0,00	A-1	89 818,40	15,93	F	FIXE	4,240	5 613,64	3 719,05	0,00	267,77
00276649165 (14-011)	N	0,00	A-1	13 427,41	5,93	F	FIXE	3,850	2 237,88	484,64	0,00	32,31
00283095521 (10-008)	N	0,00	A-1	105 512,50	5,59	V	MOYEURIBOR03M	3,940	18 350,00	3 432,18	0,00	409,07
00283885806 (10-013)	N	0,00	A-1	29 191,62	9,82	F	FIXE	3,770	2 919,17	1 100,52	0,00	184,53
00304013711 (11-007)	N	0,00	A-1	185 760,00	15,51	F	FIXE	3,890	11 610,00	7 226,06	0,00	3 340,82
00304578615 (11-004)	N	0,00	A-1	94 675,44	6,34	F	FIXE	3,840	13 079,60	3 448,68	0,00	485,32
00318334148 (11-009)	N	0,00	A-1	33 701,36	1,43	F	FIXE	3,880	16 530,00	1 307,61	0,00	383,32
00337328626 (12-008)	N	0,00	A-1	15 174,12	2,09	F	FIXE	5,300	4 799,20	804,23	0,00	497,14
00352202001 (12-011)	N	0,00	A-1	48 458,07	2,59	F	FIXE	4,640	15 425,84	2 248,45	0,00	625,68
00370241661 (12-010)	N	0,00	A-1	37 397,49	2,84	F	FIXE	3,920	11 982,73	1 291,27	0,00	154,31

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)						
023602E (19-002)	N	0,00	A-1	977 600,00	19,90	F	FIXE	0,290	48 880,00	2 781,90	0,00	270,79		
06-004 (06-004)	N	0,00	A-1	7 787,43	1,08	F	FIXE	4,080	3 815,94	317,73	0,00	148,41		
0803246206602 (18-004)	N	0,00	A-1	18 841,03	6,58	F	FIXE	1,180	2 697,67	210,41	0,00	32,61		
0817246206603 (15-008)	N	0,00	A-1	17 150,55	5,36	F	FIXE	1,600	2 746,23	274,41	0,00	148,38		
08175036509502 (13-005)	N	0,00	A-1	29 700,00	8,91	F	FIXE	3,910	3 300,00	1 112,88	0,00	91,75		
10000012563 (13-007)	N	0,00	A-1	36 307,53	3,51	F	FIXE	3,610	9 208,75	1 186,97	0,00	233,94		
10000077256 (14-006)	N	0,00	A-1	228 112,33	9,76	F	FIXE	2,840	20 017,42	6 266,46	0,00	1 413,23		
10000173533 (16-008)	N	0,00	A-1	76 102,12	6,51	F	FIXE	1,380	10 832,73	994,31	0,00	215,39		
10000200612 (16-014)	N	0,00	A-1	41 284,86	6,93	F	FIXE	1,020	5 719,17	399,27	0,00	27,21		
10000386307 (17-001)	N	0,00	A-1	132 500,00	13,09	F	FIXE	1,670	10 000,00	2 150,13	0,00	316,87		
10000399518 (18-002)	N	0,00	A-1	18 699,91	8,09	F	FIXE	1,280	2 266,68	228,48	0,00	32,58		
10000752758 (19-005)	N	0,00	A-1	252 500,00	25,09	F	FIXE	1,100	10 000,00	2 736,26	0,00	413,18		
301358144 (11-001)	N	0,00	A-1	106 791,71	10,33	F	FIXE	3,850	9 708,33	4 111,48	0,00	2 508,87		
4740474 (16-013)	N	0,00	A-1	612 000,00	16,96	F	FIXE	1,180	36 000,00	7 062,30	0,00	320,96		
5184981 (17-002)	N	0,00	A-1	52 573,28	12,58	F	FIXE	1,620	3 745,43	824,01	0,00	130,33		
5184983 (17-003)	N	0,00	A-1	39 525,00	12,58	V	LIVRETA	3,750	3 100,00	1 252,20	0,00	187,99		
85210284 (21-014)	N	0,00	A-1	2 799 999,96	41,99	F	FIXE	1,320	66 666,68	36 630,00	0,00	400,89		
A2207037 (07-014)	N	0,00	A-1	83 811,34	2,15	F	FIXE	4,900	26 586,66	4 175,20	0,00	2 414,56		
A2208059 (08-007)	N	0,00	A-1	69 774,06	3,46	F	FIXE	4,560	18 803,85	2 901,96	0,00	96,84		
A220900200 (09-006)	N	0,00	A-1	14 959,97	4,02	F	FIXE	4,770	3 250,40	665,08	0,00	130,33		
A2209033 (09-005)	N	0,00	A-1	26 203,60	9,27	F	FIXE	4,760	2 230,77	1 224,59	0,00	272,60		
DD13370940 (18-005)	N	0,00	A-1	132 737,71	9,58	F	FIXE	1,450	13 005,40	1 838,48	0,00	4,67		
DD17810507 (21-005)	N	0,00	A-1	1 312 500,00	26,25	F	FIXE	0,700	50 000,00	9 056,24	0,00	49,10		
DD17810510 (21-006)	N	0,00	A-1	1 312 500,00	26,25	F	FIXE	0,700	50 000,00	9 056,24	0,00	49,10		
DD17810514 (21-008)	N	0,00	A-1	350 000,05	26,25	F	FIXE	0,700	13 333,32	2 415,00	0,00	13,09		
I8522057 (22-001/002)	N	0,00	A-1	2 176 259,97	42,53	V	EURIBOR03M	4,103	50 906,68	77 633,64	0,00	15 530,19		
I8523170 (23-003)	N	0,00	A-1	1 808 888,88	43,99	F	FIXE	3,650	41 111,12	65 461,74	0,00	896,17		
LT118067 (E50)	N	0,00	A-1	453 360,00	10,95	V	EURIBOR03M	3,566	32 650,00	14 626,31	0,00	597,59		
MIN242869EUR (E49)	N	0,00	B-1	209 658,45	8,17	C	TAUX STRUCTURES	3,650	20 097,12	7 758,82	0,00	5 881,14		
MIN243405EUR (06-003)	N	0,00	A-1	106 204,07	11,17	F	FIXE	4,310	6 943,34	4 577,40	0,00	3 586,61		

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
MIN983592EUR (E23)	N	0,00	E-3	82 540,65	1,92	C	TAUX STRUCTURES	4,190	40 263,73	3 506,49	0,00	152,54
MON204611EUR (E47)	N	0,00	A-1	8 421,73	3,08	F	FIXE	5,050	2 446,47	379,45	0,00	50,02
MON229655EUR (E22)	N	0,00	B-1	161 166,11	10,33	C	TAUX STRUCTURES	2,414	11 344,32	3 944,59	0,00	2 461,36
MON503761EUR (E111)	N	0,00	A-1	330 000,00	10,50	F	FIXE	1,930	30 000,00	6 369,00	0,00	2 918,79
MON510908EUR (16-015)	N	0,00	A-1	56 000,00	6,92	F	FIXE	0,880	8 000,00	466,40	0,00	36,37
MON524242EUR (18-003)	N	0,00	A-1	86 333,41	9,08	F	FIXE	1,510	9 333,32	1 250,78	0,00	192,73
MON528385EUR (07-013)	N	0,00	A-1	54 457,22	6,08	F	FIXE	4,110	6 871,83	2 238,19	0,00	1 789,65
MON533046EUR (20-002)	N	0,00	A-1	1 245 000,00	20,50	F	FIXE	0,980	60 000,00	11 980,50	0,00	2 903,25
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		464 696,96					60 212,12	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		464 696,96					60 212,12	0,00	0,00	0,00
110370002 (E41)	N	0,00	A-1	78 412,04	5,58	F	FIXE	0,000	13 068,68	0,00	0,00	0,00
140238901 (15-007)	N	0,00	A-1	304 048,90	7,83	F	FIXE	0,000	38 006,11	0,00	0,00	0,00
140285301 (E110)	N	0,00	A-1	82 236,02	8,08	F	FIXE	0,000	9 137,33	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		17 833 975,62					998 088,64	375 514,99	0,00	83 292,57

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
MIN242869EUR (E49)	DEXIA Credit Local	450 000,00	209 658,45	1	25,00				0,00		3,650	7 758,82	0,00	1,18
MON229655EUR (E22)	DEXIA Credit Local	261 713,65	161 166,11	1	23,00				0,00		2,414	3 944,59	0,00	0,90
TOTAL (B)		711 713,65	370 824,56						0,00			11 703,41	0,00	2,08
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MIN983592EUR (E23)	DEXIA Credit Local	439 408,29	82 540,65	3	14,00		6.96-5*(CMS20-CMS02)	6.96-5*(CMS20-CMS02)	76 542,36		4,190	3 506,49	0,00	0,46
TOTAL (E)		439 408,29	82 540,65						76 542,36			3 506,49	0,00	0,46
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 151 121,94	453 365,21						76 542,36			15 209,90	0,00	2,54

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	59	0	0	0	0	
	% de l'encours	97,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	17 380 610,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	2,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	370 824,56	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	1	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,46	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	82 540,65	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

IV

A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2017-07-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - FRAIS D ETUDES	5	04/07/2017
L	2032 - FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	5	04/07/2017
L	2033 - FRAIS D INSERTION	5	04/07/2017
L	2051 - LOGICIELS BUREAUTIQUES	5	04/07/2017
L	2051 APPLICATIONS INFORMATIQUES, LOGICIELS METIERS	7	04/07/2017
L	2051 - DROIT D USAGE ANNUEL (SaaS)	1	04/07/2017
L	2111 - TERRAINS NUS	15	04/07/2017
L	2128 - AUTRES TERRAINS	15	04/07/2017
L	21311 - BATIMENTS D EXPLOITATION	30	04/07/2017
L	21311-STATION EPURATION, USINE DE PRODUCTION D EAU	60	04/07/2017
L	21311 - BATIMENTS DE CAPTAGE	30	04/07/2017
L	21311 - STATIONS DE RELEVEMENT	30	04/07/2017
L	2131-2132 - BATIMENTS, IMMEUBLES DE RAPPORT	30	04/07/2017
L	21351 - AMENAGEMENT BATIMENTS D EXPLOITATION	10	04/07/2017
L	2135 - AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	10	04/07/2017
L	2151 - INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	10	04/07/2017
L	21531 - RESEAUX D ADDUCTION D EAU	50	04/07/2017
L	21532 - RESEAUX D ASSAINISSEMENT	50	04/07/2017
L	2154 - MATERIEL INDUSTRIEL	10	04/07/2017
L	2155 - OUTILLAGE INDUSTRIEL	10	04/07/2017
L	21562 - MATERIEL SPECIFIQUE D EXPLOITATION	25	04/07/2017
L	2181 AMENAGEMENTS DIVERS	8	04/07/2017
L	2182VEHICULES LEGERS AUTRES QUE VOIRIE ET PROPLETE	5	04/07/2017
L	2182 VEHICULES INDUSTRIELS ET ENGINS	7	04/07/2017
L	2183MAT BUREAU & INFO (PERIPHERIQUE, COPIEUR,SCAN)	5	04/07/2017
L	2183 ORDINATEURS FIXES ET PORTABLES	4	04/07/2017
L	2183 TABLETTES	3	04/07/2017
L	2183 SERVEURS ET EQUIPEMENTS RESEAU	5	04/07/2017
L	2183 AUTOCOMMUTATEURS ET SERVEURS TELEPHONIE	5	04/07/2017
L	2183 TERMINAUX TELEPHONIE FIXE	5	04/07/2017
L	2183 TERMINAUX TELEPHONIE MOBILE	2	04/07/2017
L	2184 MOBILIER	10	04/07/2017
L	2188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5	04/07/2017

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES**

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-2 431 904,97	-2 431 904,97
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 431 904,97	-2 431 904,97

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	2 545 339,16	2 545 339,16
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-2 431 904,97	-2 431 904,97
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	113 434,19	113 434,19

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 563 089,00	1 563 089,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	3 677 403,25	3 677 403,25
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 114 314,25	2 114 314,25

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 563 089,00	I 1 563 089,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		998 089,00	998 089,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	998 089,00	998 089,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		565 000,00	565 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	565 000,00	565 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		3 677 403,25	III 3 677 403,25
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		3 677 403,25	3 677 403,25
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	1 900 000,00	1 900 000,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 777 403,25	1 777 403,25

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le
 ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT		A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION**

A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le
 ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 1		Intitulé de l'opération : SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU (RECETTES) SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU (DEPENSES)			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	119 883,08	0,00	24 200,00	24 200,00	
45 SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU (RECETTES) (5)	119 883,08	0,00	24 200,00	24 200,00	
45 SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU (DEPENSES) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	119 883,08	0,00	24 200,00	24 200,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le service (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT OPERATION SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	186 277,42	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	
45 OPERATIONS SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT (5)	177 480,92	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	
45 OPERATIONS SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT (5)	8 796,50	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	186 277,42	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00	

N° opération : 2		Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT OPERATION SOUS MANDAT - ASSAINISSEMENT		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
RECETTES (b)	186 277,42	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
Financement par le tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Financement par d'autres tiers (7)	186 277,42	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00
<i>040 Financement par le service (contrepartie 6742)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	186 277,42	0,00	1 050 000,00	1 050 000,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT**

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
AP74/2023 AC PONT EZER	19 428 511,22	-3 380 964,44	16 047 546,78	429 255,61	3 600 000,00	12 018 291,17
AP33/2020 AC REGIE EQUIPEMENT ADMI	15 529,35	0,00	15 529,35	15 529,35	0,00	0,00
AP34/2020 AC REGIE ETUDE	1 411 040,64	0,00	1 411 040,64	236 647,47	180 000,00	994 393,17
AP36/2020 AC REGIE PR	7 783 894,05	328 621,75	8 112 515,80	3 003 244,58	1 125 000,00	3 984 271,22
AP37/2020 AC REGIE REHABILITATION	997 557,14	0,00	997 557,14	997 557,14	0,00	0,00
AP38/2020 AC REGIE RENOUVELLEMENT	2 889 182,72	0,00	2 889 182,72	2 889 182,72	0,00	0,00
AP35/2020 AC REGIE RESEAUX - CANALISATIONS	8 826 794,86	1 521 497,90	10 348 292,76	2 398 448,68	2 096 000,00	5 853 844,08
AP39/2020 AC REGIE UDEP - EQUIPEMENT ADMI	2 964 006,47	1 163 058,40	4 127 064,87	416 857,84	1 050 000,00	2 660 207,03
AP75/2023 AC REHABILITATION PONTRIEUX	5 927 298,20	-2 549 659,96	3 377 638,24	2 573 649,10	960 000,00	-156 010,86
AP81/2025 AC REHABILITATION STEP PABU	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
AP83/2025 AC REHABILITATION STEP PLOUEC DU TRIEUX	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00
AP82/2025 AC REHABILITATION STEP SAINT-CLET	0,00	2 400 000,00	2 400 000,00	0,00	460 000,00	1 940 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif pal 1 cl	C	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	11,00	0,00	11,00
Adjoint technique territorial	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 1 cl	B	0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		0,00	0,00	0,00	13,00	0,00	13,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)
ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS

ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE

C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
 Reçu en préfecture le 09/04/2025
 Publié le
 ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER
C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

IV

ID : 022-200067981-20250325-BP_05003-BF

IV – ANNEXES

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.